

Responsable d'équipe

Veiller, animer, gérer, lier, déléguer...

Regardons tout d'abord ce que dit la Charte des fondements sur le responsable d'équipe : « Dans les équipes de base, les responsables d'équipe veillent à la démarche du voir, juger, agir de la révision de vie pour faire vivre le projet du mouvement. L'implication de chacun est nécessaire. Les responsables d'équipe sont en lien avec les autres responsables et le comité de secteur. » Au chapitre 31 tout est dit... mais prenons le temps de détailler un peu ce rôle.

La qualité de la réunion

Venir à une révision de vie n'est pas une démarche ordinaire, en particulier dans le monde d'aujourd'hui. Pour l'équipe, cela implique de la confiance, du sérieux et une préparation. Non ce n'est pas banal que d'inviter Jésus Christ à ce débat sur nos combats humains.

Rôle du responsable : Veiller à ce que chacun s'exprime et que les trois temps, Voir, Juger, Agir, qui rythment la rencontre, soient bien respectés.

La finalité de la rencontre

Que vient-on faire en équipe d'ACO est effectivement la bonne question à se poser. Pour nous aider, il est nécessaire de se reporter aux orientations du mouvement.

Actuellement, le projet du mouvement se manifeste par :

- ✧ La Charte des fondements adoptée à la RN de 1998.
- ✧ Les trois résolutions adoptées à la RN de 2002.

Par ailleurs, on peut aussi consulter des fiches *Repères* qui ont déjà abordé la question du projet d'équipe.

- ✧ Fiches 9 de *Repères* n°56, et 21 de *Repères* n°59.

Rôle du responsable : Appréhender le projet du mouvement et partager ses objectifs avec l'équipe. Pour ça, le responsable participe aux instances de conduites comme le comité de secteur par exemple ou d'autres lieux lui permettant de découvrir et s'approprier ce projet.

Le responsable n'est pas tout seul

Une définition déjà entendue : « *Un responsable pour que tous soient responsables* ». Aucun groupe ne peut fonctionner sereinement si l'un du groupe ne se charge de coordonner, rappeler, prévoir... Pour autant, le responsable n'est pas la nounou ni « l'homme-orchestre »...

Ce qui compte c'est que l'équipe qui l'a désigné le soutienne et l'interroge sur son mandat. Mandat ? Voilà un mot peu utilisé en équipe de base, et c'est dommage. En effet, définir un mandat c'est choisir un contenu et une durée à la responsabilité. Ainsi, chacun est impliqué pour respecter et faire respecter ce mandat.

Rôle du responsable : Il peut déléguer des tâches dans l'équipe et instaurer des tours de rôle comme par exemple : la prise de note, le compte-rendu, l'animation de la rencontre... Mais il veille à leur réalisation effective.

Il veille à une vie en mouvement

La finalité apostolique de l'équipe ne peut s'exercer que dans une vie en mouvement.

Premier moyen pour ça, les publications, *Repères* et *Témoignage*. C'est par elles que nous partageons nos expériences et nos questions. Il existe aussi parfois des bulletins locaux très utiles.

Deuxième moyen, la cotisation. C'est la preuve, sonnante et trébuchante, du lien qui s'établit entre nous et permet d'assurer nos fonctionnements, de l'équipe au secrétariat national.

Enfin, il y a la participation à toutes les initiatives proposées par le secteur, le diocèse ou la région. Là se vivent des moments d'échange et d'approfondissement qui permettent de prendre du recul, de l'assurance et des décisions pour l'équipe.

Rôle du responsable : C'est évidemment le responsable le mieux placé pour assurer ces liens hors de l'équipe. Cependant tous les membres sont invités à participer à des moments de recherche, d'échange, de décisions.

En guise de conclusion, je propose un petit mémo du responsable d'équipe, à adapter et compléter suivant les situations.

Jean-Paul Bancon

D'une réunion à l'autre...

À la fin d'une réunion :

- Rappeler brièvement les décisions prises.
- Donner des infos sur la vie du mouvement, événements passés et à venir.
- Fixer la date de la prochaine et désigner un membre chargé de rédiger et envoyer l'invitation. On peut même se dire deux mots du thème qu'on souhaite aborder.

Entre deux réunions :

- S'assurer que le compte rendu se rédige.
- Lire les publications et y repérer des points utiles pour la prochaine réunion.
- Participer aux instances auxquelles on est invité.
- S'assurer de la rédaction et l'envoi de l'invitation.

Pendant la réunion :

- Veiller à ce que la parole circule et à la gestion du temps. Il est important que la révision de vie aille jusqu'à l'Agir.

Le Guide du responsable, avec ses 11 fiches, est un outil particulièrement adapté pour aider le responsable d'équipe.

N'hésitez pas à user et abuser de ce moyen !

Version intégrale sur internet (www.acofrance.net)
Version recueil de fiches à commander au secrétariat national.